Profession
Musique
LA REVUE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA FACTURE INSTRUMENTALE

N°6 – HORS SÉRIE

Un salon est né...

Voir page 3 ...

Objectif : la pratique instrumentale ouverte au plus grand nombre.

Beaucoup d'enfants et d'adultes ont toujours rêvé de jouer d'un instrument...

C'est possible et à la portée de tous. Orchestre à vent ou à cordes, classique ou funky, la musique se décline au pluriel et est une source d'épanouissement extraordinaire. Les entreprises de la Csfi le savent bien, elles qui sont au contact quotidien des musiciens amateurs et professionnels. La Csfi s'est structurée pour participer activement au renouveau de la pratique instrumentale en France. Suite page 4 ...

Orchestre à l'école :

pour un renouveau de la pratique instrumentale

An 2000... Les professionnels de la facture instrumentale font un constat : un nombre infime d'enfants apprennent à jouer un instrument dans un conservatoire ou une école de musique (seulement 2 % environ). L'édition 2006 des statistiques publiées par le Ministère de la Culture (concernant 2002/2003), révèle que 770 821 élèves apprennent la musique dans des « écoles de musique gérées ou soutenues par les collectivités locales ».

Suite page 2 et 3 ...

Orchestre à l'école :

pour un renouveau de la pratique instrumentale

Nous ne saurions le dire car c'est la première fois que ces données sont ainsi rédigées. Les écoles privées subventionnées sont comprises dans cette étude, mais grands étudiants et adultes sont comptabilisés, ce qui rend la comparaison difficile avec les chiffres de l'éducation Nationale.

Une baisse continue des inscriptions dans les écoles de Musique publiques se remarque de façon évidente et la pratique musicale à l'école demeure anecdotique, se limitant dans la majorité des cas au chant choral, et, au mieux pour les instruments, à quelques moments de découverte ou de sensibilisation sur flûte à bec .

Une situation radicalement différente de celle qui règne dans d'autres pays industrialisés, parmi lesquels nous figurons (sans doute avec la Belgique) en queue de peloton.

Ailleurs, des orchestres sont présents dans tous les grands événements de la vie des écoles et des villes. Les entreprises françaises de la facture instrumentale, sensibilisées par cet état de fait, ont étudié les "façons de faire" et ont pu apprécier les effets de cette activité musicale dans les écoles.

Ainsi sont nées les premières classes d'Orchestres à l'École en France et aujourd'hui, plus de cent classes existent et que la rentrée 2006 annonce que de nouvelles écoles, d'autres collèges et même un lycée vont se lancer dans cette belle aventure.

Comment ça marche ?

Une classe d'orchestre à l'école est une histoire de rencontres, un partenariat entre gens responsables et enthousiastes qui ont compris l'importance de la Musique dans l'éducation des enfants ou adolescents.

Pour la première fois, certains projets "OAE" réunissent enseignants, institutionnels, professeurs et directeurs d'écoles de Musique, responsables d'entreprises privées, parents d'élèves, élus sous le regard complice de l'éducation nationale.

Les entreprises membres de la CSFI (fabricants d'instruments, importateurs, éditeurs, revendeurs…), à l'origine de la création des premières classes-orchestres demeurent actives et efficaces sur la concrétisation de nombreux projets.

Quelle pédagogie ?

Principe de base : un apprentissage collectif, dès le début, de l'instrument et de l'orchestre, se déroulant presque toujours dans l'école même. La presque totalité des projets et prévue sur trois ans. Parfois les apprentis sont tous d'une même classe, parfois ce sont des enfants motivés volontaires, ou choisis dans l'école : les modalités sont à la carte, comme celui du type de formation orchestrale choisie. Si les premiers orchestres étaient des harmonies, des ensembles de violons ont vu le jour, et des se dessinent des formations plus « panachées ». Côté répertoire, on constate que règne aussi la plus grande variété : contrairement aux idées reçues, le classique peut être joué avec enthousiasme par des enfants qui en semblent au départ à des années-lumière. Mais les musiciens qui guident ces enfants sont aussi des maîtres de l'adaptation et de la réorchestration des chansons et musiques de film les plus récentes ! Et solfège, ou pas solfège ? presque toujours, l'éducation musicale est présente, mais complètement couplée à l'apprentissage des instruments. Si le succès des Orchestres à l'école est du à la collaboration étroite de tous les partenaires, les prestations fréquentes en concert des élèves sont aussi un élément renforçant l'implication de tous : les jeunes sont en émulation entre eux, et s'affirment devant les adultes. Et avec Orchestre à l'école, on parvient en quelques mois à pouvoir jouer en concert !

Avec quels musiciens?

De plus en plus, les projets débutent à l'initiative d'une école de musique, publique ou associative, ou parfois avec une harmonie locale. Les musiciens intervenants sont enseignants dans ces écoles, permanents ou vacataires. Mais rien n'empêche qu'ils soient musiciens indépendants. Les

DRAPOS (Association pour le Développement et le Rayonnement des Pratiques Orchestrales Scolaires) Retrouvez leur adresse sur le site www.orchestre-ecole.com

Dumistes sont bien sûr souvent de la partie dans les écoles primaires. Parfois, deux musiciens multi-instrumentistes seulement se partagent le travail avec les enfants, alors que dans d'autres projets, chaque pupitre instrumental a son professeur. Tout ceci pourrait sembler un peu compliqué mais les acteurs les plus actifs de ces projets ont décidé de se constituer en association afin d'offrir toutes les facilités à ses membres et à ceux qui souhaitent devenir d'actifs créateurs de classes orchestrales à l'école. Le DRAPOS dont les premières Assises se dérouleront au Salon de la Musique et du Son en septembre 2006. Les membres du DRAPOS souhaitent partager leurs expériences sur la pédagogie et le déroulement de ces classes d'orchestre, organiser les rencontres entre les différentes classes, monter des sessions de formation des musiciens intervenants.

Quels sont les résultats?

Énormes... Pour les enfants, devenir musiciens ensemble est une expérience enthousiasmante. Parfois, mais ce n'est pas obligatoire, certains ont envie d'aller plus loin, et de suivre parallèlement dans une école de musique un enseignement plus poussé. Mais c'est aussi la vie sociale des enfants qui est transformée. Enseignants, principaux et directeurs d'école témoignent d'une baisse spectaculaire des problèmes de violence, et d'une nette amélioration de la vie collective des enfants, de leur affirmation positive individuelle amenant des progrès scolaires notables. L'association au projet de tous les enseignants d'un collège est par exemple un appui solide pour la pleine réussite des projets.

Des résultats positifs confirmés, alors que pourtant, dans leur grande majorité les projets sont effectués dans des établissements scolaires situés en ZEP... L'un des pionniers, la classe du Collège des Explorateurs à Cergy a obtenu en 2004 un Prix de l'Innovation Educative décerné par la Ligue de l'Enseignement.

Pour les musiciens, le développement des Orchestres à l'école donne un souffle d'air frais, chaque projet nécessitant certain renouveau de la pédagogie, et que se créent des emplois.

Dunkerque est l'un des pionniers du développement, 14 classes sont nées dans les écoles de la ville en 2004, 14 de plus en 2005). Un projet Orchestre à l'école peut condenser, pour un projet sur le long terme, toutes les actions sociales et culturelles d'une ville en direction de ses jeunes...et de leurs parents !

Pour accompagner les futurs porteurs de projet, la CSFI étudie la mise en place de "Kits Osez la Musique" qui pourront, dans diverses villes de France, participer à créer de nouveaux enthousiasmes...

→ Pour convaincre les futurs porteurs de projet, la CSFI offrira bientôt des démonstrations pédagogiques avec un kit d'instruments de musique ambulant...
Envie de monter un projet ? Contactez Marianne Blayau à la CSFI. (blayau@wanadoo.fr)

Un salon est né !

A l'initiative de la CSFI, un salon est né, géré par « Reed Expositions ». Des professionnels s'engagent et se rassemblent:

Un concept unique et nouveau

Un Salon fédérateur de toutes les musiques, « des instruments au matériel numérique ». Un Salon multispécialiste : reflet de la mosaïque des métiers de la musique.

Une démarche : organiser des actions et manifestations grand public et professionnelles :
- concerts (classique, jazz, musiques actuelles)
- démonstrations de matériels et instruments, conférences
- ateliers de pratique instrumentale en direction des scolaires et amateurs
- communication active auprès de la presse écrite et audiovisuelle

Une continuité dans la dynamique : présence dans le Salon de 5 ateliers mélangeant plusieurs instruments. Dans l'esprit de « Osez la Musique » qui avait remporté un grand succès au Parc Floral de Vincennes.

Osez la Musique !

Cette manifestation est orientée vers le grand public, qui a pu essayer en 2002 et 2003 des centaines d'instruments, guidé par des musiciens professionnels au cours d'ateliers collectifs, et entendre des concerts avec les plus grands noms. En 2003, 10 000 personnes ont participé – dont 1200 scolaires.

La part de la musique dans les loisirs

Le marché de l'équipement de loisirs, liés à la maison représentait en 2005 plus de 60 Milliards d'Euros. Le marché des instruments de musique (hors édition) représente 600 millions d'euros, soit 1 % du total. On peut prévoir qu'accompagné d'une politique d'encouragement à la pratique instrumentale, le marché des instruments de musique recèle un fort potentiel de croissance. Ce marché est international et le succès de la 25ème fête de musique dans plus de 120 pays en est une belle démonstration. La musique peut connaître la même évolution que le marché des articles de sport et l'on assiste aussi dans le domaine de la distribution à des mutations. Les français sont devenus sportifs et sont également musiciens.

Un export dynamique encouragé par la CSFI

La facture instrumentale française, issue d'une longue et prestigieuse tradition, est aujourd'hui présente essentiellement dans 4 familles d'instruments : instruments à vents en bois, cuivres, lutherie du quatuor, pianos.

Fabriquée pour une large majorité par des PME fortement exportatrices – près de 70% de leur chiffre d'affaires -, elle est réputée dans le monde entier pour sa production très « haut de gamme ».

La CSFI , membre de la Fédération des Loisirs, participe et soutien son développement à l'Exportation, en tant qu'opérateur mandaté par le Ministère du Commerce Extérieur. Présente en direct sur de nombreux salons internationaux ou partenaire d'UBI France sur d'autres, elle permet à de nombreuses entreprises de participer aux Salons de Francfort (Allemagne) Shanghai (Chine) Anaheim (USA) Crémone (Italie) parmi d'autres et projette des opérations dans de nombreux pays émergents.

Objectif : la pratique instrumentale ouverte au plus grand nombre.

En s'organisant depuis 2001 autour du travail de six commissions, la Chambre Syndicale a souhaité se donner les outils permettant de réaliser cet objectif, et de représenter la profession dans toutes ses facettes auprès des pouvoirs publics, des organismes nationaux et internationaux.

Actions pour le développement de la pratique instrumentale :
notamment « Orchestres à l'Ecole »

Evénements en France :
Salon de la Musique et du Son septembre 2006, et Osez la Musique 2007

Promotion de la Facture Instrumentale à l'étranger

Communication écrite et par le site internet www.csfimusique.com

Economie et statistiques
Formation professionnelle (analyse des formations, fiches-métiers,...)

C.S.F.I
62 rue Blanche 75009 PARIS

Tél : 01 48 74 76 36
Fax : 01 48 74 07 22
Courriel : csfi@wanadoo.fr
Web : www.csfimusique.com

La Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale (C.S.F.I.), association créée en 1890, regroupe 41 sociétés fabriquant, important et exportant des instruments de musique, des éditeurs, et des associations de luthiers, facteurs d'orgue, spécialistes d'instruments à vent.

© Csfi 2006
Dépôt légal à parution : Juillet 2006
Comité de rédaction : Bureau de la Csfi

Conception-Réalisation : Christophe Hauser
La Maison - 01 44 90 02 20